

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO
Travail * Démocratie * Paix

MINISTERE DE L'ADMINISTRATION
DU TERRITOIRE

DECRET N° 71/50 du 15/2/71

Portant nomination du Secrétaire Général
de la Région de la Cuvette.

--:-

LE PRESIDENT DU COMITE CENTRAL DU PARTI
CONGOLAIS DU TRAVAIL, PRESIDENT DE LA REPUB-
LIQUE, CHEF DE L'ETAT, PRESIDENT DU CONSEIL
D'ETAT,

Vu la Constitution du 30 Décembre 1969 de la Républi-
que Populaire du Congo ;

Vu le Décret n° 67-243 du 25 Août 1967 fixant l'orga-
nisation administrative de la République, compété, par le décret
n°67-244 du 25 Août 1967 ;

Vu le Décret n° 68-6 du 4 Janvier 1968 relatif aux
pouvoirs des Commissaires du Gouvernement et des Chefs de District
notamment à son article 36 ;

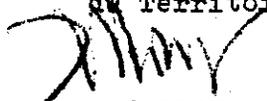
DECRET :

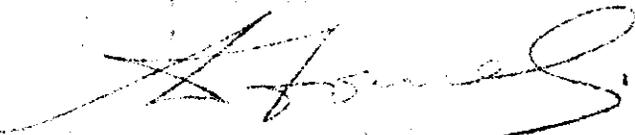
ARTICLE 1er.- Monsieur POUABOU Jean-Joseph, Secrétaire Principal
d'Administration, est nommé Secrétaire Général de la Région de la
Cuvette en remplacement de Monsieur LIBOTA Camille, appelé à d'autres
fonctions.

ARTICLE 2.- Le présent décret qui aura effet à compter de la date de
prise de service de l'intéressé, sera publié au Journal Officiel de
la République Populaire du Congo./-

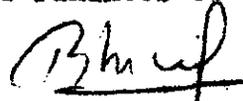
Fait à Brazzaville, le 15 Février 1971

Le Ministre de l'Administration
du Territoire,


Diéudonné ITOUA.-


LE CHEF DE BATAILLON MARIEN NGOUABI.-

Le Ministre des Finances et du Budget,


Boniface MATINGOU.-

P. Le Ministre des Affaires Sociales,
de la Santé et du Travail,

Le Ministre de l'Administration
du Territoire,

